



8, rue Claude Lewy  
45073 ORLEANS CEDEX 2  
☎ 02 38 51 82 82  
E-mail : javer-audit@javer.fr

## **SPARADRAP**

Association loi 1901

48, rue de la Plaine  
75020 Paris

SIRET : 395 056 534 00021

---

### ***RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES***

*Comptes annuels – Exercice clos le 31 décembre 2024*

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024**

Aux membres de l'association,

**1. Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association SPARADRAP relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

*Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.*

**2. Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie six du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.



### 3. **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Les notes de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables suivies par votre association. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus, les informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.
- Nous avons procédé tout particulièrement à l'appréciation des approches retenues par l'association sur le tableau de suivi des Fonds dédiés, décrit dans les annexes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### 4. **Vérification spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

*Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de votre association.*

### 5. **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention

comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de dissoudre l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

## **6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

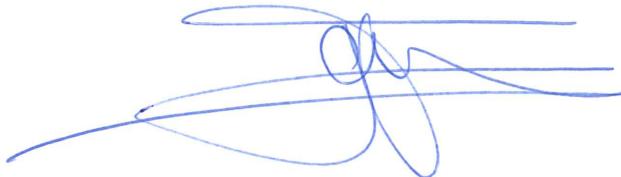
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;



- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Orléans, le 21 avril 2025,  
Le Commissaire aux comptes,

**JAVER AUDIT**

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and horizontal strokes, positioned below the company name.

Anil Javer-Kala



## BILAN ACTIF

ACTIF (en €)	2024		2023	
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Immobilisations incorporelles	101 460	101 460		
<i>Frais d'établissement</i>				
<i>Frais de recherche et de développement</i>				
<i>Donations temporaires d'usufruit</i>				
<i>Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires</i>				
<i>Immobilisations incorporelles en cours</i>				
--> <i>Refonte du site internet</i>	77 460	77 460		
--> <i>Logiciel Eudonet</i>	24 000	24 000		
<i>Avances et acomptes</i>				
Immobilisations corporelles	20 731	20 101	630	1 403
<i>Terrains</i>				
<i>Constructions</i>				
<i>Installations technique, matériel et outillage industriel</i>				
<i>Immobilisations corporelles en cours</i>				1 403
--> <i>Installations générales</i>	4 585	4 585		
--> <i>Travaux</i>	7 700	7 700		
--> <i>Matériel de bureau et informatiques</i>	8 447	7 817		
<i>Avances et acomptes</i>				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières	12 707		12 707	11 913
<i>Participations et Créances rattachées</i>				
<i>Autres titres immobilisés</i>				
<i>Prêts</i>				
<i>Autres</i>				
--> <i>Dépôt de garantie</i>	12 707		12 707	11 913
<b>Total I</b>	<b>134 898</b>	<b>121 561</b>	<b>13 336</b>	<b>13 325</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours	30 087		30 087	33 525
Créances	87 783		87 783	140 402
<i>Créances clients, usagers et comptes rattachés</i>	85 096		85 096	138 425
<i>Créances reçues par legs ou donations</i>				
<i>Autres</i>	2 687		2 687	1 977
Valeurs mobilières de placement	186 452		186 452	180 470
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	99 950		99 950	115 724
Charges constatées d'avance	8 141		8 141	8 425
<b>Total II</b>	<b>412 413</b>		<b>412 413</b>	<b>478 546</b>
Frais d'émission des emprunts (III)				
Frais de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>547 311</b>	<b>121 561</b>	<b>425 750</b>	<b>491 862</b>





## BILAN PASSIF

PASSIF (en €)	Net au 31/12/2024	Net au 31/12/2023
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds propres sans droit de reprise		
<i>Fonds propres statutaires</i>		
<i>Fonds propres complémentaires</i>		
Fonds propres avec droit de reprise		
<i>Fonds statutaires</i>		
<i>Fonds propres complémentaires</i>		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
<i>Réserves statutaires ou contractuelles</i>		
<i>Réserves pour projet de l'entité</i>		
<i>Autres</i>		
Report à nouveau	141 010	158 717
Excédent ou déficit de l'exercice	16 463	-17 707
Situation nette (sous total)	157 473	141 010
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions règlementés		
<b>TOTAL I</b>	<b>157 473</b>	<b>141 010</b>
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	36 207	87 770
<b>Total II</b>	<b>36 207</b>	<b>87 770</b>
Provisions pour risques	44 054	42 510
Provisions pour charges	4 094	3 244
<b>Total III</b>	<b>48 148</b>	<b>45 754</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	62 943	92 813
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes	237	
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	39 858	39 112
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	42 488	44 716
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	596	686
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	37 800	40 000
<b>Total IV</b>	<b>183 922</b>	<b>217 327</b>
Ecart de conversions Passif (V)		
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>425 750</b>	<b>491 861</b>





## COMPTE DE RESULTAT

	2024	2023
<b>Produits d'exploitation</b>		
Cotisations	480 €	910 €
Ventes de biens et services	514 748 €	557 352 €
<i>Ventes de biens</i>	206 870 €	234 860 €
<i>Diffusion de documentation</i>	206 870 €	234 860 €
<i>dont ventes de dons en nature</i>		
<i>Ventes de prestations de services</i>	307 878 €	322 492 €
<i>Formations</i>	284 796 €	294 625 €
<i>Droits de cession d'image/traduction</i>	500 €	1 800 €
<i>Remboursements divers</i>	22 582 €	22 167 €
<i>dont parrainages</i>		3 900 €
Produits de tiers financeurs	153 027 €	156 007 €
<i>Concours publics et subventions d'exploitation</i>	21 000 €	15 000 €
<i>Versements des fondateurs ou consommations de la dotation</i>		
<i>Ressources liées à la générosité du public</i>	102 016 €	106 003 €
<i>Dons manuels</i>	50 273 €	37 083 €
<i>---&gt; Dons particuliers</i>	44 828 €	35 653 €
<i>---&gt; Dons organismes</i>	5 444 €	1 430 €
<i>Mécénats</i>	51 743 €	68 920 €
<i>Legs, donations et assurances-vie</i>		
<i>Contributions financières</i>	30 011 €	35 004 €
<i>Fondation de France</i>		
<i>Fondation APICIL</i>		
<i>Fondation d'entreprise B.BRAUN</i>		
<i>Biogen</i>		
<i>Mutuelle Nationale Territoriale</i>		
<i>Autres</i>		
Reprises sur amortissements, dépréciations, prov. transferts de charges	1 951 €	5 654 €
Utilisation des fonds dédiés	87 770 €	140 112 €
Autres produits		
<b>Total I - Produits d'exploitation</b>	<b>757 976 €</b>	<b>860 035 €</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Achats de marchandises	53 984 €	51 169 €
<i>Imprimerie</i>	33 129 €	32 377 €
<i>Fournitures</i>	20 856 €	18 792 €
Variation de stocks	3 438 €	12 852 €
Autres achats et charges externes	281 220 €	316 461 €
<i>Sous-traitance</i>	0 €	960 €
<i>Locations immobilières</i>	36 825 €	35 447 €
<i>Locations mobilières</i>	22 693 €	22 857 €
<i>Entretien, réparations, maintenance</i>	10 158 €	7 822 €
<i>Assurances</i>	2 929 €	2 802 €
<i>Rémunérations d'intérimaires, honoraires</i>	144 907 €	184 764 €
<i>Publicité, publications et divers</i>		1 540 €
<i>Transport sur ventes &amp; achats</i>	2 232 €	3 907 €
<i>Réceptions, voyages et déplacements</i>	25 266 €	25 475 €
<i>Frais postaux</i>	28 591 €	25 245 €
<i>Téléphone/internet</i>	2 026 €	2 113 €
<i>Frais bancaires</i>	1 824 €	2 097 €
<i>Autres</i>	3 769 €	1 432 €
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	4 982 €	5 594 €
Salaires et traitements	255 971 €	250 986 €
Charges sociales	88 145 €	83 070 €
Autres charges de personnel	16 090 €	17 939 €
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	773 €	2 682 €
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	36 207 €	87 770 €
Autres charges	3 562 €	4 312 €
<b>Total II - Charges d'exploitation</b>	<b>744 374 €</b>	<b>832 834 €</b>





## COMPTE DE RESULTAT (suite)

<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>13 602 €</b>	<b>27 201 €</b>
<b>Produits financiers</b>		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	5 982 €	3 376 €
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		
Différences positives de changes		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
<b>Total III - Produits financiers</b>	<b>5 982 €</b>	<b>3 376 €</b>
<b>Charges financières</b>		
Dotation aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	586 €	804 €
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total IV - Charges financières</b>	<b>586 €</b>	<b>804 €</b>
<b>2 - Résultat financier(III-IV)</b>	<b>5 397 €</b>	<b>2 572 €</b>
<b>3 - Résultat courant avant impôts (I - II + III - IV)</b>	<b>18 998 €</b>	<b>29 773 €</b>
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion	566 €	1 232 €
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	42 510 €	1 509 €
<b>Total V - Produits exceptionnels</b>	<b>43 076 €</b>	<b>2 742 €</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion	1 556 €	7 711 €
Sur opérations en capital		
Dotation aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	44 054 €	42 510 €
<b>Total VI - Charges exceptionnelles</b>	<b>45 610 €</b>	<b>50 221 €</b>
<b>4 - Résultat exceptionnel (V - VI)</b>	<b>-2 535 €</b>	<b>-47 479 €</b>
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
<b>Total des produits (I + III + V)</b>	<b>807 034 €</b>	<b>866 153 €</b>
<b>Total des charges (II + IV +VI +VII + VIII)</b>	<b>790 571 €</b>	<b>883 859 €</b>
<b>Excédent ou déficit</b>	<b>16 464 €</b>	<b>-17 706 €</b>
<b>Contributions volontaires en nature</b>		
Dons en nature		
Prestations en nature	20 000 €	30 000 €
Bénévolat	79 560 €	163 553 €
Mécénat de compétences	166 680 €	
<b>Total</b>	<b>266 240 €</b>	<b>193 553 €</b>
<b>Charges des contributions volontaires en nature</b>		
Secours en nature		
Mises à dispositions gratuite de biens		
Prestations en nature	20 000 €	30 000 €
Personnel bénévole	79 560 €	163 553 €
Mécénat de compétences	166 680 €	
<b>Total</b>	<b>266 240 €</b>	<b>193 553 €</b>



# Association SPARADRAP

SPARADRAP, une association pour aider  
les enfants à avoir moins peur et  
moins mal lors des soins et à l'hôpital

Annexe

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024



## SOMMAIRE

### DESCRIPTION DE L'OBJET SOCIAL, DES MISSIONS SOCIALES ET DES MOYENS DE L'ENTITE

- Objet social
- Description des activités et missions sociales réalisées
- Description des moyens mis en œuvre

### FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- Evénements principaux de l'exercice
- Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice

### PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

### COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des créances et des dettes
- Charges à payer
- Charges constatées d'avance
- Produits constatés d'avance

### AUTRES INFORMATIONS ET DETAILS

- Tableau des fonds dédiés
- Concours publics et subventions octroyés
- Legs et donations
- Tableau des fonds associatifs
- Effectif moyen
- Valorisation du Bénévolat

### COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

- CROD
- Annexes du CROD

### COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

- CER





## Description de l'objet social, des missions sociales et des moyens de l'entité

### Objet social

SPARADRAP a pour but d'améliorer et de promouvoir la prévention, la qualité de l'accueil et de la prise en charge des enfants malades en milieu intra et extra hospitalier par la production et la diffusion d'outils destinés aux enfants, aux familles, aux équipes soignantes, à toutes les personnes concernées par la prise en charge de l'enfant, ainsi que toutes les activités répondant à ce but.

### Description des activités et missions sociales réalisées

L'association a quatre objectifs majeurs :

- Mieux informer et préparer l'enfant et ses parents à un soin, un examen, une visite médicale, une hospitalisation et accompagner leurs proches dans ce sens
- Favoriser une meilleure prise en charge de la douleur de l'enfant
- Participer aux actions de prévention à destination des enfants et des adolescents
- Valoriser le rôle des proches lorsque l'enfant est soigné ou hospitalisé.

Elle a deux grandes missions :

- Informer et conseiller les familles sur toute situation de soin ou examen médical par la création, l'édition et la diffusion de documents sous format papier et numérique et la mise à disposition d'informations sur son site internet [sparadrap.org](http://sparadrap.org)
- Sensibiliser et former les professionnels de la santé pour faire évoluer les pratiques vers plus de respect des besoins des enfants ; pour cela, elle développe et diffuse des modules de formation pédagogique aux professionnels de santé, participe à des congrès professionnels et conseille les soignants sur son site internet [sparadrap.org](http://sparadrap.org).

### Description des moyens mis en œuvre

En 2024, SPARADRAP a pu compter sur ses 8 salariés (5,96ETP) et 1 apprentie au 31 décembre, 12 formateurs et 97 bénévoles qui ont consacré 2210 heures de leur temps à leur engagement associatif.

Les autres points forts de l'association :

- Le site internet et une présence active sur les réseaux sociaux permettent de toucher un plus grand nombre de bénéficiaires. Il est aussi le principal vecteur de notre campagne de communication (newsletters, messages, recueil de témoignages...)
- Un fonds documentaire riche de plus de 90 références propriétés de l'association, gracieusement mises à disposition du public sur le site internet, mais également vendues sous format papier et source de revenus grâce à des traductions. Ce fonds est annuellement enrichi d'une ou deux références et fait l'objet d'une mise à jour régulière
- Un catalogue de formations à disposition des personnels soignants
- Une collaboration avec d'autres associations ou institutionnels
- Une participation à de nombreux salons et colloques professionnels





## Faits caractéristiques de l'exercice

### Le résultat 2024 est excédentaire

- L'association SPARADRAP a enregistré un excédent de 16 463 € pour l'exercice 2024. Cet excellent résultat est le fruit de la mobilisation et de l'investissement de tous les salariés et les membres de l'association, qui ont travaillé sans relâche pour surmonter les années difficiles que nous avons traversées. En effet, la crise du Covid-19 a eu un impact significatif sur nos activités, suivie par la crise de l'hôpital qui a également posé de nombreux défis. Grâce à l'engagement et à la détermination de chacun, nous avons réussi à sortir de cette période tumultueuse et à renforcer notre position financière. Cet excédent nous permet de consolider nos fonds propres et de continuer à développer nos projets et nos missions avec confiance et sérénité.

### Des éléments significatifs :

- Pour les produits :
  - Les activités propres (formation et diffusion de nos documents) ont rencontré un écho favorable nous permettant globalement de tenir nos objectifs initiaux
  - Les subventions sont en légères augmentation
  - Des dons manuels plus importants qu'en 2023
  - La poursuite du soutien de mécènes fidèles avec l'évolution de plus en plus forte des politiques de financement par les entreprises vers des projets ciblés
- Pour les dépenses
  - Une forte maîtrise des dépenses tout au long de l'exercice. Les dépenses ont fortement baissé par rapport à 2023 passant de 832 834 € à 744 374€ soit une réduction de 10,6%
  - Le redressement URSSAF de 42 510 € portant sur la remise en cause des exonérations de cotisations durant la période Covid reste applicable. Le recours gracieux ayant été rejeté pour des raisons de forme, un recours contentieux a été engagé en 2024. Aussi, la provision a été reconduite pour faire face à cette charge exceptionnelle.

### Les perspectives 2025

L'année 2025 se présente sous d'excellents auspices avec la concrétisation de nouveaux projets avec des partenaires, une forte demande de formation et une réelle dynamique pour la diffusion de nos documents.





## Événements principaux de l'exercice

Le retour à un résultat positif après les difficultés rencontrés au cours des derniers exercices à la suite du Covid et des conséquences sur les hôpitaux.

## Événements postérieurs à la clôture de l'exercice

Un contrôle URSSAF portant sur les exercices 2022 et 2023 a eu lieu en février 2025. Il n'a fait l'objet d'aucune observation.

Un accord a été reçu pour une subvention pour l'embauche d'un emploi franc.





## Principes, règles et méthodes Comptables

### Présentation des comptes

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre,
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentations des comptes annuels des Associations (Règlement ANC n°2018-06).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Le bilan de l'exercice présente un total de : **425 750** Euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, dégage ainsi un résultat positif de **16 463** Euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2024 et finit le 31/12/2024. Il a une durée de 12 mois.

La présentation des comptes 2024 est conforme au règlement ANC n° 2018-06.

Seules, sont exprimées les informations significatives.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

### Les principales méthodes utilisées sont :

#### Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisations des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciations est constituée de la différence.

#### Stock et en cours

Les stocks sont évalués suivant la méthode « premier entré, premier sorti ».

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat, hors frais accessoires.





Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

#### Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

#### Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

#### **Informations complémentaires**

##### Engagement de retraites :

Les engagements de retraites ont donné lieu à constitution d'une provision globale de : 4 093.71€.

##### Les plus fortes rémunérations :

Les cinq plus fortes rémunérations se sont élevées pour l'année à : 200 133 €.

##### Les provisions :

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

##### Les fonds dédiés :

Les fonds dédiés sont constitués des dépenses restant à engager et de la valorisation des salaires et charges sur les projets retenus en 2024 et se poursuivant en 2025.





## Compléments d'informations relatifs au bilan et au compte de résultat

### Immobilisations

Exercice 2024	A	B	C	D
Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute au 31/12
Immobilisations incorporelles	101 460			101 460
Immobilisations corporelles : instal, agencement, aménagement	12 285			12 285
Immobilisations corporelles : matériel de bureau, informatique et mobilier	8 447			8 447
Immobilisations financières	11 913	794		12 708
TOTAL	134 104	794		134 898

*La valeur brute à la clôture est la somme algébrique des colonnes précédentes (A+B+C)*

### Amortissements

Exercice 2024	A	B	C	D
Rubriques	Amortissement en début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Amortissements au 31/12
Immobilisations incorporelles	101 460			101 460
Immobilisations corporelles : installations, agencement, aménagement	11 684	600		12 285
Immobilisations corporelles : matériel de bureau, informatique et mobilier	7 644	172		7 817
Immobilisations financières				
TOTAL	120 788	773		121 561

*Les amortissements cumulés à la clôture de l'exercice sont égaux à la somme algébrique des colonnes précédentes (A + B - C)*





## Provisions

Exercice 2024	A	B	C	D
Rubriques	Provisions en début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Provisions au 31/12
Provisions règlementées				
Provisions pour risques	42 510	1 544		44 054
Provisions pour charges	3 244	849		4 094
Provisions pour dépréciations				
<b>TOTAL</b>	<b>45 754</b>	<b>2 393</b>		<b>48 148</b>

*Les provisions cumulées à la clôture de l'exercice sont égales à la somme algébrique des colonnes précédentes (A+B+C)*

## Créances et Dettes

Exercice 2024	Montant brut	Liquidité de l'actif - Échéances		
		A moins d'un an	A plus d'un an	A plus de 5 ans
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1)				
Autres	12 707			12 707
<b>Créances de l'actif circulant :</b>				
Créances Clients et Comptes rattachés	85 096	85 096		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 137	2 137		
Autres	550	550		
Capital souscrit - appelé, non versé				
Charges constatées d'avances	8 141	8 141		
<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>108 631</b>	<b>95 924</b>		<b>12 707</b>
Prêts accordés en cours d'exercice				
Prêts récupérés en cours d'exercice				





Dettes - Exercice 2024	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif - Échéance		
		A moins d'un an	A plus d'un an	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	62 943	30 092	32 851	
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	39 858	39 858		
Dettes fiscales et sociales	42 487	42 487		
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	833	833		
Produits constatés d'avance	37 800	37 800		
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>183 921</b>	<b>151 070</b>	<b>32 851</b>	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

### Charges à payer

Exercice 2024	Détail	Total au 31/12
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>		10 357
Factures fournisseurs non parvenues	10 357	
<b>Dettes fiscales et sociales</b>		28 075
Congés à payer	19 035	
Provisions pour primes		
Charges sociales sur congés à payer	9 040	
Autres charges sociales		
Autres dettes		
<b>TOTAL</b>	<b>38 432</b>	<b>38 432</b>





## Charges constatées d'avance

Non significatif

## Produits constatés d'avance

Non significatif

## Tableau de suivi des fonds dédiés

Exercice 2024	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisation			Nouveaux projets	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursement	Transferts		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au
Subvention d'exploitation	Projets							
Contributions financières d'autres organismes	Projets							
		8 384	495	7 889			495	
	Fiche soins de brûlures	15 000		15 000				
					10 000		10 000	
Ressources liées à la générosité du public	Projets							
		21 196		21 196				
		2 457		2 457				
		13 430		13 430				
		10 804		10 804				
		1 500		1 500		149		149
		15 000	5 088	9 912			5 088	
						20 000		20 000
						475		475
<b>TOTAL</b>	<b>87 771</b>	<b>5 583</b>	<b>82 188</b>		<b>30 624</b>		<b>36 207</b>	





## Concours publics et subventions octroyés

Exercice 2024		MONTANT
	Union Européenne	
	État	
CONCOURS PUBLICS	Collectivités territoriales	
	Caisse d'allocations familiales	
	Autres...	
	Union Européenne	
SUBVENTION	État	15 000
D'EXPLOITATION	Collectivités territoriales	
	Caisse d'allocations familiales	
	CNAM	
	Union Européenne	
SUBVENTION	État	
D'INVESTISSEMENTS	Collectivités territoriales	
	Caisse d'allocations familiales	
	Autres...	
TOTAL		15 000

## Legs et donations

NEANT





## Tableau de suivi des fonds associatifs

Exercice 2024	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution ou consommation		A la clôture de l'exercice
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise								
2								
Ecarts de réévaluation								
Réserves								
Report à nouveau	158 717	-17 707						141 010
Excédent ou déficit de l'exercice	-17 707			16 463				16 463
Dotations consommables								
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
<b>TOTAL</b>	<b>141 010</b>	<b>-17 707</b>		<b>16 463</b>				<b>157 473</b>

### Effectif moyen

Exercice 2024	Personnel salarié
Cadres	1,00
Agents de maîtrise et techniciens	4,14
Employés	0,82
Ouvriers	
<b>TOTAL</b>	<b>5,96</b>

### Valorisation du Bénévolat

Exercice 2024	Nbre heures	Valorisation €
Missions sociales	1 450	52 200
Frais de recherche de fonds	97	3 492
Frais de fonctionnement	663	23 868
<b>TOTAL</b>	<b>2 210</b>	<b>79 560</b>

La valorisation financière correspond à la moyenne du taux horaire des salariés de l'association (36 € de l'heure ou environ 2 fois le SMIC ; Réf. 2014)





## Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD)

	Exercice 2024		Exercice 2023	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>A - Produits et charges</b>				
<b>Produits par origine</b>				
<b>1. Produits liés à la générosité du public</b>	<b>102 496 €</b>	<b>102 496 €</b>	<b>106 913 €</b>	<b>106 913 €</b>
1.1 Cotisation sans contrepartie	480 €	480 €	910 €	910 €
1.2 Dons, legs et mécénat	102 016 €	102 016 €	106 003 €	106 003 €
- Dons manuels	50 273 €	50 273 €	37 083 €	37 083 €
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénat	51 743 €	51 743 €	68 920 €	68 920 €
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
<b>2. Produits non liés à la générosité du public</b>	<b>593 817 €</b>		<b>598 474 €</b>	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	30 011 €		35 004 €	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	563 806 €		563 470 €	
<i>Formation</i>	284 796 €		294 625 €	
<i>Diffusion</i>	206 870 €		234 860 €	
<i>Droits d'auteurs et d'image</i>	500 €		1 800 €	
<i>Autres</i>	71 640 €		32 185 €	
<b>3. Subventions et autres concours publics</b>	<b>21 000 €</b>		<b>15 000 €</b>	
<b>4. Reprises sur provisions et dépréciations</b>	<b>1 951 €</b>		<b>5 654 €</b>	
<b>5. Utilisation des fonds dédiés antérieurs</b>	<b>87 770 €</b>		<b>140 112 €</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>807 034 €</b>	<b>102 496 €</b>	<b>866 253 €</b>	<b>106 913 €</b>
<b>Charges par destination</b>				
<b>1. Missions sociales</b>	<b>548 223 €</b>	<b>80 612 €</b>	<b>588 725 €</b>	<b>88 740 €</b>
1.1 Réalisées en France	548 223 €	80 612 €	588 725 €	88 740 €
- Actions réalisées par l'organisme	548 223 €	80 612 €	588 725 €	88 740 €
<i>Mission 1 - Informer et conseiller les familles</i>	191 647 €	60 232 €	243 180 €	61 220 €
<i>Mission 2 - Sensibiliser les professionnels de santé</i>	356 576 €	20 381 €	345 545 €	27 520 €
- Versement à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger	0 €	0 €		0 €
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versement à un organisme central ou d'autres organismes				
<b>2. Frais de recherche de fonds</b>	<b>57 855 €</b>	<b>21 884 €</b>	<b>57 833 €</b>	<b>18 173 €</b>
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	21 884 €	21 884 €	18 173 €	18 173 €
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	35 972 €	0 €	39 660 €	0 €
<b>3. Frais de fonctionnement</b>	<b>103 459 €</b>		<b>104 339 €</b>	
<b>4. Dotations au provisions et dépréciations</b>	<b>44 827 €</b>		<b>45 192 €</b>	
<b>5. Impôts sur les bénéfices</b>				
<b>6. Reports en fonds dédiés de l'exercice</b>	<b>36 207 €</b>		<b>87 770 €</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>790 571 €</b>	<b>102 496 €</b>	<b>883 859 €</b>	<b>106 913 €</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>16 463 €</b>	<b>0 €</b>	<b>-17 706 €</b>	<b>0 €</b>





	Exercice 2024		Exercice 2023	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
B- Contributions volontaires en nature				
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>				
Bénévolat	79 560 €	79 560 €	163 553 €	163 553 €
Prestations en nature	20 000 €			
Mécénat de compétences	166 680 €			
<b>2. CONTRIBUTION VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>				
	20 000 €		30 000 €	
<b>3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE</b>				
Prestations en nature	0 €		0 €	
Dons en nature				
<b>TOTAL</b>	<b>286 240 €</b>	<b>79 560 €</b>	<b>193 553 €</b>	<b>163 553 €</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>				
Réalisées en France	72 200 €	52 200 €	168 323 €	138 323 €
Réalisées à l'étranger	72 200 €	52 200 €	168 323 €	138 323 €
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS</b>				
	3 492 €	3 492 €	3 990 €	3 990 €
<b>3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>				
	23 868 €	23 868 €	21 240 €	21 240 €
<b>TOTAL</b>	<b>99 560 €</b>	<b>79 560 €</b>	<b>193 553 €</b>	<b>163 553 €</b>





## Annexes au Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD)

### Ressources

Le Compte de résultat par Origine et Destination (CROD) est construit de la manière suivante :

Réf. CROD	Concept général et application à l'association SPARADRAP
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>	
<b>1</b>	<b>PRODUITS LIÉS A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>
<b>1.1</b>	<b>Cotisations sans contrepartie</b> Adhésion annuelle payée par les adhérents
<b>1.2</b>	<b>Dons, legs et mécénat</b>
	<b>Dons manuels</b> Dons de particuliers ou d'entreprises pour soutenir globalement l'association et pour lesquels cette dernière a établi un reçu fiscal.
	<b>Legs, donations et assurances-vie</b> Non concerné
	<b>Mécénat</b> Est considéré comme mécénat tout don d'entreprise donnant lieu à la signature d'une convention de mécénat et délivrance de reçu fiscal
<b>1.3</b>	<b>Autres produits liés à la générosité du public</b>
<b>2</b>	<b>PRODUITS NON-LIÉS A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>
<b>2.1</b>	<b>Cotisations avec contrepartie</b>
<b>2.2</b>	<b>Parrainage des entreprises</b>
<b>2.3</b>	<b>Contributions financières sans contrepartie</b> Il s'agit ici de mécénat ou de contributions financières ne donnant pas lieu à délivrance de reçu fiscal.





#### **2.4 Autres produits non liés à la générosité du public**

Il s'agit de revenus propres de l'organisation :

- diffusion de documents pédagogiques
- formation continue à destination du personnel soignant
- remboursement divers (frais d'envoi, déplacements, remboursements formation...)
- prestation (conseils en aménagements, rédaction d'articles, interventions publiques...)
- cession de droits (textes, images, vidéo)
- produits exceptionnels (financiers, autres...)

#### **3 SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS**

L'ensemble des subventions reçues de l'État ou de collectivités locales est affecté aux missions de l'association.

#### **4 REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS**

**Reprise de provisions pour risques & charges d'exploitation**

Reprise de provisions pour faire face à des dépenses exceptionnelles

#### **5 UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS**

**Reprise des ressources affectées aux missions sociales non utilisées au cours de l'exercice antérieur**





## **CHARGES PAR DESTINATION**

### **1 MISSIONS SOCIALES**

#### **Missions sociales**

SPARADRAP a deux missions :

**1 - Informer et conseiller les familles** sur toute situation de soin ou examen médical

**2 - Sensibiliser et former les professionnels** de la santé et de la petite enfance pour faire évoluer les pratiques vers plus de respect des besoins des enfants

L'ensemble des coûts de chaque mission supportée par l'association est identifié.

Ces coûts disparaîtraient si la mission sociale n'était pas réalisée.

Certaines actions s'adressent principalement aux familles, d'autres aux professionnels. Pour celles qui s'adressent aux deux publics, les coûts sont répartis à égalité par moitié à chacune des missions.

Ces missions et leur mode de répartition sont validés par le CA en fonction des statuts et de la vocation de SPARADRAP.

#### **1.1 Réalisées en France**

L'ensemble des missions est réalisé en France

---

#### **Actions réalisées par l'organisme**

L'ensemble des missions est réalisé par l'association.

Chaque action comporte des frais spécifiques : étude préalable, réalisation proprement dite, suivi, évaluation. Les achats et les charges spécifiques d'une action résultent d'une imputation directe. Certaines actions varient chaque année.

Le coût des salaires et des charges sociales correspond au temps passé par chaque salarié sur chacune des actions. Celui-ci est mesuré en journées de travail apprécié à partir d'une grille d'évaluation du temps annuelle remplie par les salariés et validée par la directrice. Le CA valide l'imputation.

Cinq postes de dépenses (loyer, assurance, EDF, photocopies et téléphone) sont ventilés au prorata des jours travaillés sur chacune des actions (missions (hors projets spécifiques), recherche de fonds et fonctionnement).

#### **Mission 1 : Informer et conseiller les familles**

##### Par des activités permanentes

(réparties par moitié sur les 2 missions) :

- actions de sensibilisation (conférence, groupe de travail)
- animation d'un site Internet
- diffusion d'outils pédagogiques
- conseiller et orienter

##### Par des activités ponctuelles

- édition de documents pratiques illustrés pour informer enfants, adolescents ou parents (guide, fiche, livrets, poster, vidéos, jeux...)

#### **Mission 2 : sensibiliser et former les professionnels**

##### Par une activité permanente destinée uniquement aux professionnels

- actions de formation continue

##### Par des activités permanentes

(réparties par moitié sur les 2 missions) :

- actions de sensibilisation (interventions publiques, articles, stands...)
- animation d'un site Internet
- diffusion d'outils pédagogiques
- conseiller et orienter

##### Par des activités ponctuelles

- création d'outils de formation (films, guides, outils d'évaluation...)





**1.2 Réalisée à l'étranger**  
Aucune action n'est réalisée à l'étranger

## **2 FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS**

### **2.1 Frais d'appel à la générosité du public**

Ces frais comprennent uniquement les salaires liés :

- aux appels aux dons par voie numérique : annonce sur le site Internet et envoi d'e-mailing
  - aux appels aux dons imprimés : mention sur le catalogue annuel de diffusion, impression de feuillets joints aux expéditions de documents et/ou donnés au siège de l'association ou sur les stands.
  - au traitement des dons (émission de reçu fiscaux, dépôt banque, suivi du fichier).
- Ils comprennent également la quote-part des charges de loyer, assurance, EDF, photocopies et téléphone, au prorata du temps passé sur cette activité.

### **2.2 Frais de recherche des fonds d'autres sources**

Ces frais comprennent les salaires liés à la prospection et au suivi des partenaires potentiels par l'équipe salariée. Ils comprennent également la quote-part des charges de loyer, assurance, EDF, photocopies et téléphone, au prorata du temps passé sur cette activité.  
Les frais de déplacements de l'équipe et des bénévoles et les éventuels frais de réception, sont comptabilisés dans les frais de fonctionnement.

## **3 FRAIS DE FONCTIONNEMENT**

### **Frais de fonctionnement**

Sont comptabilisés ici toutes les charges fixes de fonctionnement de l'association (fournitures, loyer, assurance, courrier, téléphone, taxes diverses...) et les salaires de la coordination générale non liés aux missions sociales (réunion d'équipe, organisation des réunions de Bureau / CA / AG, rapports d'activité, comptabilité, communication générale).

Sont également comptabilisé les charges de loyer, assurance, EDF, photocopies, téléphone) non réparties sur les missions sociales et la recherche de fonds.

## **4 DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS**

### **Dotation aux amortissements**

## **5 IMPOTS SUR LES BENEFICES**

### **Impôts sur les bénéfices**

SPARADRAP n'est pas assujettie à l'IS

## **6 REPORT EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE**

### **Engagement à réaliser sur ressources affectées**

Il s'agit des subventions ou des dons affectés à des actions précises qui n'ont pu être réalisées ou finalisées dans l'année.

## **CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE**

### **PRODUITS PAR ORIGINE**

### **1 Contributions volontaires liées à la générosité du public**





### **Bénévolat**

Des bénévoles aident l'association SPARADRAP : les administrateurs, les bénévoles réguliers ou ponctuels (qui effectuent des tâches très variées) et les personnes qui participent à l'élaboration des outils pédagogiques. Une estimation précise du nombre d'heures effectuées par les bénévoles est réalisée par les bénévoles eux-mêmes, la direction et/ou les responsables via un tableau récapitulatif précisant le nom des personnes, les tâches effectuées et si possible les dates de réalisation.

La valorisation financière correspond à la moyenne du taux horaire des salariés de l'association (36€/heure soit 2 fois le SMIC) ou au montant déclaré par les contributeurs.

### **Mécénat de compétences**

Ils sont valorisés sur la base du coût annuel transmis par leur employeur

### **2 Contributions volontaires non liées à la générosité du public**

Contributions apportées par des fondations, entreprises ou associations

## **CHARGES PAR DESTINATION**

### **1 Contributions volontaires aux missions sociales**

### **2 Contributions volontaires à la recherche de fonds**

### **3 Contributions volontaires au fonctionnement**





## Compte d'Emploi annuel

Emplois par destination	Exercice		Ressources par origine	Exercice	
	2024	2023		2024	2023
<b>Emplois de l'exercice</b>			<b>Ressources de l'exercice</b>		
<b>1 - MISSIONS SOCIALES</b>	<b>80 612 €</b>	<b>88 740 €</b>	<b>1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>102 496 €</b>	<b>106 913 €</b>
1.1 Réalisées en France	80 612 €	88 740 €	1.1 Cotisations sans contrepartie	480 €	910 €
- Actions réalisées par l'organisme	80 612 €	88 740 €	1.2 Dons, legs et mécénat	102 016 €	106 003 €
Mission 1 - Informer et conseiller les familles	60 232 €	61 220 €	- Dons manuels	50 273 €	37 083 €
Mission 2 - Sensibiliser les professionnels de santé	20 381 €	27 520 €	- Legs, donations et assurances-vie	0 €	0 €
- Versement à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	0 €	0 €	- Mécénat	51 743 €	68 920 €
1.2 Réalisées à l'étranger	0 €	0 €	1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	0 €	0 €
- Actions réalisées par l'organisme	0 €	0 €			
- Versement à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	0 €	0 €			
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>21 884 €</b>	<b>18 173 €</b>			
2.1 frais d'appel à la générosité du public	21 884 €	18 173 €			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	0 €	0 €			
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>			
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>102 496 €</b>	<b>106 913 €</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>102 496 €</b>	<b>106 913 €</b>
<b>4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>			<b>2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>		
<b>5 - REPORT EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE</b>			<b>3 - UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS</b>		
<b>EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>			<b>DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>	0 €	0 €
<b>TOTAL</b>	<b>102 496 €</b>	<b>106 913 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>102 496 €</b>	<b>106 913 €</b>

Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	0 €	0 €
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	102 496 €	106 913 €
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	-102 496 €	-106 913 €
Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	0 €	0 €

Contributions volontaires en nature	Exercice		Ressources de l'exercice	Exercice	
Emplois de l'exercice	2024	2023		2024	2023
<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>	<b>52 200 €</b>	<b>138 323 €</b>	<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>266 240 €</b>	<b>163 553 €</b>
- Réalisées en France	52 200 €	138 323 €	- Bénévolat	79 560 €	163 553 €
- Réalisées à l'étranger	0 €	0 €	- Prestations en nature	20 000 €	
<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>3 492 €</b>	<b>3 990 €</b>	- Dons en nature		
<b>3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	<b>23 868 €</b>	<b>21 240 €</b>	- Mécénat de compétences	166 680 €	
<b>TOTAL</b>	<b>79 560 €</b>	<b>163 553 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>266 240 €</b>	<b>163 553 €</b>

Fonds dédiés liés à la générosité du public	Exercice	
Emplois de l'exercice	2024	2023
<b>Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice</b>	<b>64 387 €</b>	<b>76 259 €</b>
Utilisation	59 299 €	57 802 €
Report	20 624 €	45 930 €
<b>Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin</b>	<b>25 712 €</b>	<b>64 387 €</b>



**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**

Aux membres de l'association,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions.

Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

**CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de commerce.

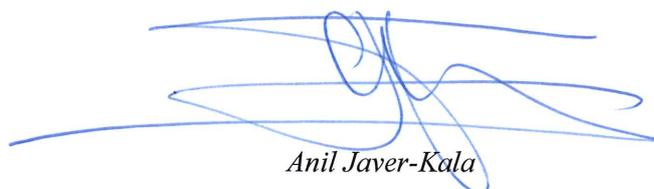
**CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Orléans, le 21 avril 2025,

Le commissaire aux comptes

**JAVER AUDIT**

  
*Anil Javer-Kala*



commissaire  
aux comptes